



Bulletin de l'AMAP de Capucine

N° 47 - Juin 2009

La Ferme de Capucine

Le printemps fut très beau et très sec, la fontaine devant la ferme ne coule presque plus et si les foins sont mûrs, l'herbe est peu abondante. Pour une fois dans les Vosges nous en étions à souhaiter la pluie. Maintenant elle est arrivée, tant mieux pour la nature et quand vous viendrez à la ferme regardez le Rabodeau entre La Petite Raon et Senones je ne l'ai jamais vu avec aussi peu d'eau. Nous avons commencé doucement les foins et s'il est de qualité sur les premières parcelles fauchées, il manque beaucoup de bottes par rapport aux autres années.

De nouveaux arrivants à la ferme :



Canard « Coureur indien »
Il se décline en 10 couleurs
Sa particularité : il marche comme un pingouin ! La cane est une excellente pondeuse.

A la ferme nous avons construit un nouveau poulailler et une bande de jeunes poulettes a été achetée. Encore quelques semaines et nous aurons des œufs à vendre. Trois chèvres de Lorraine - Doucette, Diane et Divine - nous tiennent compagnie depuis peu. Elles sont avec nous surtout dans un esprit de sauvegarde de race.

Vous pourrez aussi admirer un couple de canards Coureur indien.

Et pour finir deux jeunes lapins Sablé des Vosges sont venus compléter notre élevage de lapins. Le choix du Sablé des Vosges est fait dans le cadre du

respect des races locales et aussi pour sa viande très fine et parfumée. Nous pouvons aussi vous proposer du lapin ponctuellement.



Lapin Sablé des Vosges

Comme les autres années, nous avons cherché des agneaux chez Bruno qui est aussi à Nature et Progrès pour entretenir les vergers. Si certains d'entre vous veulent de l'agneau, ils seront prêt à l'automne. Veuillez nous en informer. De même que pour le veau que nous allons voir partir pour l'abattoir mardi prochain le cœur un peu gros si il y a des amateurs pour des barquettes de 5 kg nous en informer.

Jeanine est très contente de son jardin ou elle fait des essais de différentes méthodes culturales. Quant aux cochons, ils vont très bien. Tina vient de nous faire une belle portée de 8 petits, Gertrude ne prenant plus mâle est en retraite. Quand aux autres, ils folâtraient tranquillement dehors avant de venir ravir vos papilles gustatives.

Jeanine et Pascal

La Fermette...

L'été approche et la fenaison aussi. Manque de bol, le tracteur a un gros souci de boîte de vitesse et il va falloir encore l'ouvrir en deux pour le remettre sur pied (enfin sur roues!). Le renard, lui, n'a pas attendu l'été pour s'approcher du poulailler de très, très près!!!! et les renardeaux viennent encore me narguer au coin du jardin....Ah, je vous fait aussi part de mon plus gros élevage "démarré" l'an dernier : un cheptel d'environ 30 000 bêtes sur une surface très petite. Intensif ? Non c'est une ruche!! Qui a en plus essaimé sous mes yeux, essaim qui a d'ailleurs été récupéré les doigts dans le nez par un amapien-apiculteur-amateur. J'ai ainsi perdu la moitié du cheptel ! Mais avec 2000 œufs par jour, ça devrait vite revenir et ainsi un peu de miel ! Miam, miam, miam !!

Et pour terminer sur une autre bonne nouvelle, j'ai reçu l'agrément officiel "Bienvenue à la ferme-ferme pédagogique", les écoles peuvent donc venir sereinement et se faire aider financièrement par le Conseil général (dossier à remplir en juin et jusque fin septembre je crois)

Bon été à tous et j'espère vous voir pour le pique nique aux merguez et chipolatas!

Matthieu

Jardin de Sotrés...

Karine, après bien des hésitations, a finalement renoncé à fournir des paniers de légumes cette saison...

Le maraîchage, c'est bien difficile quand qu'on attend un bébé et qu'on n'a pas de salarié. Karine a préféré renoncer plutôt que de servir des paniers pas assez fournis. Ceux qui la connaissent peuvent témoigner de son goût pour la perfection !

C'est une grande déception pour les 15 familles qui attendaient les paniers mais il sera malgré tout possible d'aller chercher des légumes au Jardin, à Lusse, tous les samedis à partir du 20 juin de 9h à 19h.

Si vous souhaitez l'aider d'une façon ou d'une autre, vous pouvez l'appeler au 06-83-07-34-81.

Joëlle.



Pique-nique à la Fermette

2 mai 2009

« Que la douceur de l'amitié soit faite de rire et de plaisirs partagés »

(Khalil Gibran)

Comme beaucoup d'entre nous, au moment d'écrire cet article, j'ai séché devant une feuille blanche.

Et, en revivant cette agréable journée du 2 mai, plusieurs sentiments me sont apparus : labeur, partage, amitié, échanges, rires et rêveries.

La chaume de Lubine offrant un magnifique panorama du massif de l'Ormont jusqu'à celui du Voyerment, le site est déjà par lui-même un lieu propice à l'éveil des sentiments de joie et de plénitude.

Le travail de coupe de genêts devient non plus une tâche pénible à accomplir mais un moment riche de partage et de convivialité. Et, avec pour récompense un joyeux pique-nique où Mathieu n'a pas manqué de nous faire goûter son pâté maison. Alors, tout devient prétexte à l'échange, les victuailles, l'agriculture, le panorama, le train qui entre dans le tunnel... mais où va t'il !?



Là, mon esprit par en cavalcade, le train part au centre de la terre pour des aventures ubuesques, que c'est bon d'avoir dix ans, assise dans l'herbe à manger des tartines de pâté !

Mais passons aux choses sérieuses, la pause suffit. Il faut se remettre au travail, l'orage menace ! Il va en effet nous tomber dessus en fin d'après-midi et en trombe quand Mathieu nous emmènera voir ses vaches sur une chaume voisine. Elle aussi pleine de genêts...

Que de travail en perspective pour regagner de la prairie !

Anne-Marie

La Fièvre Catarrhale Ovine

(communiqué de Nature et Progrès)

La Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) est une maladie non transmissible à l'homme pour lequel elle ne représente aucun danger. Entre animaux, ce n'est pas une maladie contagieuse, mais une maladie transmissible par certains insectes piqueurs et pouvant être abritée par plusieurs types d'hôtes intermédiaires, dont un certain nombre d'animaux sauvages ou domestiques ne manifestant aucun symptôme de maladie. En conséquence, il s'agit d'une maladie qu'il n'est techniquement pas possible d'éradiquer, quel que soit l'effort vaccinal ou insecticide qui sera entrepris en direction des animaux d'élevage. Tant que vivront des animaux sauvages non vaccinés, aucun troupeau non vacciné ne peut être accusé de faire courir des risques supplémentaires aux troupeaux voisins. Tant que le climat permettra la multiplication des insectes vecteurs qu'aucun plan insecticide ne peut éradiquer, il sera indispensable de vivre avec et non contre la maladie. Ceux qui prétendent que la campagne actuelle de vaccination vise à rendre le territoire indemne de maladie ne sont que des marchands d'illusion. Elle ne vise en fait qu'à protéger les intérêts particuliers des filières qui exportent vers des pays qui s'abritent derrière des prétextes sanitaires pour limiter les importations d'animaux en provenance de zones "juridiquement" non indemnes de maladie. La vaccination et la désinsectisation des seuls animaux exportés vers ces pays auraient, d'un point de vue sanitaire, tout autant d'efficacité que les actuelles obligations généralisées. Ces obligations sont donc totalement abusives à partir du moment où elles portent tort aux autres filières, ce qui est le cas notamment pour les filières de vente de proximité et pour les élevages biologiques. Il y a très peu de connaissances sur le vaccin mis à disposition pour effectuer la vaccination contre la FCO. C'est pour cette raison que l'AFSSA n'a attribué à ce vaccin qu'une autorisation temporaire d'utilisation. En effet, il n'existe aujourd'hui aucune garantie sur son innocuité (effets secondaires de la vaccination) ni sur son efficacité (longévité des anticorps injectés). D'autres questions essentielles n'ont également pas

Ceux qui prétendent que la campagne actuelle de vaccination vise à rendre le territoire indemne de maladie ne sont que des marchands d'illusion.

de réponse : Quel effet a l'injection d'anticorps sur un animal ayant un sérotype positif (sa propre immunité) ? Quel effet a une double vaccination simultanée (sur le flanc gauche et sur le flanc droit de l'animal) ? Enfin, le vaccin utilisé contient de l'hydroxyde d'alumine, dont on connaît la mise en cause pour certaines maladies humaines (Alzheimer...). Il est dans ces conditions inacceptable que les pouvoirs publics s'appuient sur une autorisation provisoire pour obliger ceux qui ne le souhaitent pas de devenir les cobayes d'une expérimentation médicale à grande échelle. La vaccination peut être une stratégie individuelle pour certains élevages, notamment pour ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas remettre en cause brutalement des pratiques trop intensives ou une couverture médicamenteuse permanente affaiblissant leur capacités de réponse immunitaire autonome. Par contre, dans les élevages cultivant les défenses immunitaires propres des animaux, des stratégies consistant à les renforcer plutôt qu'à se substituer à elles (homéopathie, phytothérapie, aromathérapie...) sont efficaces et nettement préférables. Dans ces élevages, toute vaccination va à l'encontre du renforcement du système immunitaire des animaux et interdit toute stratégie de sélection sur ce critère. C'est une fausse solution qui se rajoute aux problèmes créés par la maladie et empêche de les résoudre. Au delà des dommages qu'elle crée à l'environnement, aux animaux et aux éleveurs, l'expérience récente a montré l'inefficacité de la stratégie de désinsectisation pour protéger les animaux contre les piqûres des insectes. En conséquence, Nature & Progrès s'oppose à toute obligation de désinsectisation ou vaccinale contre la FCO, soutient les éleveurs qui les refusent et appelle les organisations nationales ou locales désireuses de s'associer dans ce combat à se regrouper pour renforcer leur action et empêcher que le chantage à la suppression des aides PAC n'hypothèque définitivement tout développement de l'immunité naturelle des troupeaux à cette nouvelle maladie.

Rendez-vous pour...

le prochain pique nique / coupe de genêts, le **dimanche 5 juillet 2009**. Si vous ne pouvez pas faire de travaux durs ou si vous n'êtes pas disponible le matin, n'hésitez pas à nous rejoindre sur la chaume pour le pique-nique. Cette fois Matthieu nous fera goûter ses merguez et ses chipolatas !

Côté cuisine ...

Recette proposée par Brigitte Bellanger, qui nous a fait goûters ces croquets lors d'une distribution à La Fermette !

Croquets des Alpes

Ingrédients

- 250 g de farine
- 200 g de sucre
- 3 œufs
- 150 g d'amandes entières (noisettes, pistaches, noix, pépites de chocolat, raisins...)

Mélanger farine, sucre, œufs

Ajouter les amandes

Beurrer une plaque ou un moule et étaler sur 1 cm d'épaisseur environ

Cuire à four préchauffé à 5 et laisser dorer
Découper les croquets à la sortie du four et laisser sécher.

